



Délais transcription divorce Nantes

Par Lahsen

Bonjour

Je me permets de vous contacter suite à un souci concernant les délais de transcription de divorce à Nantes, on m'indique un délai d'attente entre 12 et 18 mois. Ayant des soucis de santé reconnus MDPH ect j'ai besoin de quelqu'un a mes côtés, j'aimerais me remarier. J'aimerais savoir si une solution X ou Y est possible afin que ma transcription se fasse le plus tôt possible. (Elle n'est jamais venue en France et sait remarier aussitôt le divorce obtenu)

Je me suis renseigné à la va vite j'ai l'impression qu'il y a aucune solution mise a part attendre mais je préfère demander à un avocat, sachant que mon dossier a été envoyé complet fin janvier 24 je me suis permis de renvoyer une lettre fin avril afin d'expliquer ma situation un peu particulière je n'ai rien reçu de leurs part mise a part la confirmation du dépôt de dossier début février avec mon numéro de dossier

En vous remerciant d'avance

Par Violet

Bonjour Lahsen,

Lorsque vous indiquez :

"....mais je préfère demander à un avocat"

Vous pourriez consulter un avocat dont la prestation est gratuite.

cf.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20706>

Si tel est votre choix, n'omettez pas de vous munir de tous les documents dont vous disposez : pas de souci, l'avocat les lira mais ne les conservera pas.

Cordialement

Par cgravedoctor

Bonjour, Oui, les transcriptions sont souvent très lentes car sous-effectifs et forte demande. Toutefois il y a des recours possibles dans des cas urgents comme le votre. Pour vous aider il faudrait préciser : date et lieu du mariage ? date et lieu du divorce ?

S'agissant de Nantes et de transcription, un de ces actes a du être fait à l'étranger mais lequel ? Si à l'étranger, préciser ce qui a été enregistré au consulat ou pas.

Par Lahsen

Bonsoir

mariage a lieu au Maroc le 23/01/2023 à Biougra

Divorce prononce le 12/12/2023 à Biougra aussi

Mariage transcrit à Nantes le 04/05/2023

Accusé de réception de Nantes pour la transcription du divorce en date du 31/01/2024 et depuis rien du tout j'ai envoyé deux courriers recommandé pour expliquer mais aucune réponse

tout les actes ont été fait au Maroc car elle est du Maroc acte de mariage comme dis au dessus et retranscrit a Nantes ensuite visa demandé accordée mais je tiens a précise que le visa est périmé n'a jamais été utilisé.

J'ai encore été a la mairie il y a une semaine pour demander un acte de naissance je me dis on ne sait jamais mais toujours rien